



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Versailles le 9 septembre 2009

Les IA-IPR histoire et géographie

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'histoire et Géographie
des collèges et lycées publics et
privés de l'académie de Versailles

S/C Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement de
l'enseignement public et privé

Rectorat

Inspection Pédagogique
Régionale

Affaire suivie par :
Danièle COTINAT
Véronique GRANDPIERRE
Laurent LE MERCIER
Anick MELLINA
Marc VIGIE
Laurent WETZEL
Laurent LE MERCIER

IA –IPR histoire et géographie
3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

Tél : 01 30 83 40 44
Fax : 01 30 83 46 93
Mel : isabelle.castellani@
ac-versailles.fr

Objet : « Lettre de rentrée 2009 »

Chères collègues, chers collègues,

Nous sommes heureux, en cette rentrée 2009, de renouer le contact avec vous. C'est l'occasion de vous souhaiter une excellente année scolaire et de vous apporter des informations sur l'actualité de nos disciplines aussi bien au plan national qu'académique. Cette lettre de Strabon n°4, ici intitulée « *Lettre de rentrée 2009* » vous est adressée simultanément par la voie hiérarchique ainsi que par le biais de la plate-forme Télémaque qui route l'information que nous souhaitons vous faire parvenir vers une liste de diffusion rassemblant les noms de tous les coordonnateurs de la discipline dans les établissements de l'académie ; aux coordonnateurs de diffuser ensuite l'information à l'ensemble de l'équipe pédagogique. Pour être sûr que l'information vous parvienne dans les meilleurs délais, nous plaçons aussi cette lettre de rentrée sur le site académique Strabon dès le 1^{er} septembre 2009. N'oubliez donc pas de consulter régulièrement votre boîte mail professionnelle ainsi que le site académique puisque nous pouvons y faire figurer des informations importantes tout au long de l'année.

L'Inspection générale d'histoire et géographie désigne un correspondant pour chaque académie. Succédant à Guy Mandon, c'est Bruno Mellina qui assure cette mission pour notre académie à compter de la rentrée 2009. Danièle Cotinat demeure la coordinatrice du groupe de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie pour cette année scolaire 2009-2010.

Nous félicitons tous les lauréats des concours, internes et externes, et nous accueillons avec plaisir tous les néotitulaires dont beaucoup vont découvrir l'académie. Nous tenons aussi à remercier tous les enseignants d'Histoire et de Géographie qui ont contribué à la réussite des élèves aux examens et dans leur passage en classe supérieure.

Cette année nous poursuivons l'accompagnement pédagogique comme tous les ans, par des animations pour le lycée comme pour le collège. Au collège, les nouveaux programmes qui concernent dès cette rentrée la classe de 6^e, puis progressivement tous les autres niveaux de classe, sont l'enjeu majeur qui requiert les efforts de tous. S'appuyant sur votre expertise ils sont aussi une invitation à l'innovation et à de nouvelles pratiques en liaison avec le Socle commun de connaissances et de compétences qui fera partie intégrante de l'évaluation au brevet à partir de 2011.

Cette première lettre de l'année 2009-2010 donne un cadre général qui sera précisé par la suite sur de nombreux autres points.

I. Les nouveautés dans les programmes d'enseignement

- **Les nouveaux programmes de sixième**

L'arrêté du 15-7-2008 paru dans le BO spécial n° 6 du 28 août 2008 définit le contenu et les modalités de mise en œuvre du programme d'enseignement d'histoire-géographie-éducation civique pour les classes de sixième, de cinquième, de quatrième et de troisième du collège. Les dispositions du présent arrêté entrent en application en cette rentrée 2009-2010 pour la classe de sixième.

Nous vous signalons d'ores et déjà la parution prochaine de « documents pour la classe » publiée par l'Inspection générale ainsi qu'un ouvrage publié par le CNDP sur l'aide à la mise en œuvre des nouveaux programmes de Sixième en histoire, géographie, éducation civique, collection SCEREN « *Repères pour agir* » (sortie prévue le 1^{er} octobre 2009). Nous vous tiendrons informés de la parution de ces deux documents par l'intermédiaire du site Strabon.

- **Pour le cycle central et la classe de Troisième**

En attendant la mise en application des nouveaux programmes, nous vous rappelons que vous avez été destinataires d'un **document relatif à la relecture des programmes de collège au regard du socle commun**. Ce document émanant de l'inspection générale doit vous guider pour l'intégration des éléments du socle dans la mise en œuvre des programmes actuels : il ne s'agit pas d'un nouveau programme mais d'une adaptation, à distinguer des futurs programmes qui sont mis progressivement en application à partir de cette rentrée 2009.

Dans le document d'orientation, la prise en compte du socle se fait de deux façons : dans l'introduction générale et dans les introductions de chacun des programmes d'une part ; dans la colonne de droite « mise en cohérence avec le socle » de chaque programme où sont indiquées les modifications éventuelles des commentaires et des repères d'autre part. Pour certaines questions, les modifications des commentaires introduisent de substantiels infléchissements des orientations et des problématiques.

Vous pouvez consulter ce document sur le site de l'académie à l'adresse suivante :

http://www.histoire.ac-versailles.fr/IMG/pdf/Programmes_d_histoire_et_de_geographie_et_mise_en_oeuvre_d.pdf

- **L'histoire des arts au collège**

L'histoire des arts devient au collège un enseignement obligatoire, inclus en 6^e dans le nouveau programme et dans les autres classes de l'ancien programme. Les élèves pourront choisir l'option histoire des arts pour le brevet 2010 (coefficient 2), l'épreuve sera obligatoire à partir de 2011.

L'histoire des arts est un enseignement partagé avec les autres disciplines, l'histoire et la géographie faisant partie des trois disciplines obligatoires, avec l'éducation musicale et les arts plastiques. Nous avons donc un rôle majeur à jouer dans l'impulsion de cet enseignement, son contenu et ses démarches. L'organisation et les contenus sont précisés dans l'Encart du BO du 28 août 2008 (site Eduscol) et dans les nouveaux programmes d'histoire géographie. Dans les semaines qui viennent vous trouverez sur Strabon un texte de présentation et des pistes de travail. Il existe aussi un site académique histoire des arts, www.hda.ac-versailles.fr qui sera au fil du temps un lieu de ressources important. Des stages sont proposés au PAF (entrée histoire des arts).

- **Les programmes de Lycée.**

Vous pouvez consulter l'ensemble des programmes de lycée sur le site Eduscol à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/D0012/accueil.htm>

Au lycée, nous vous rappelons que le groupe Histoire Géographie de l'Inspection générale a publié un texte d'orientation pour rappeler les consignes concernant les sujets et les épreuves du baccalauréat et quelques recommandations pour traiter plus efficacement les programmes de première et terminale. Nous vous en recommandons vivement la relecture.

Classes de première :

- Orientations pour la mise en œuvre des programmes des séries ES, L et S
http://eduscol.education.fr/D0012/IGEN_orientations-premiereL-ES-L.pdf

Classe terminale :

- Orientations pour la mise en œuvre des programmes et pour la préparation de l'épreuve du baccalauréat
http://eduscol.education.fr/D0012/IGEN_orientations-terminalesL-ES-S.pdf

II. Les examens

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie tient à remercier tous particulièrement les professeurs coordonnateurs qui ont animé et coordonné de manière remarquable les réunions d'harmonisation du baccalauréat – épreuve orale spécifique portant attribution de l'indication européenne, épreuves écrites des séries générales et technologiques- et du DNB. Celles-ci ont permis de promouvoir encore davantage une culture de l'évaluation réellement partagée.

Le dispositif d'harmonisation de la correction des épreuves écrites du baccalauréat, mis en place depuis maintenant trois ans et élargi pour la première fois à la série ST2S a de nouveau fonctionné d'une façon fort satisfaisante. Le mérite en revient d'abord aux professeurs coordonnateurs qui ont accepté de conduire ce travail important dans les centres d'examen - pour les séries générales, il faut distinguer ici les deux professeurs associés par l'inspection au pilotage de cette opération, Agnès Violet et Alain Charbonnier - mais aussi aux correcteurs eux-mêmes qui, dans leur très grande majorité, apprécient à sa juste valeur ce protocole pour avoir pris conscience de la double exigence de rigueur et d'équité qui justifie de corriger en commun et de se situer par rapport aux autres. D'aucuns expriment même le souhait de le voir étendu à l'oral de rattrapage ! L'harmonisation ne méjuge évidemment pas la probité qui guide chacun dans son appréciation des productions des élèves. Le partage en temps réel des diagnostics individuels permet notamment de réfléchir plus attentivement aux notes extrêmes, les plus faibles comme les plus élevées, et encore, par exemple, de comparer les moyennes et les médianes. Cela contribue à impulser une culture professionnelle commune, souhaitable au moment de la correction mais aussi indispensable en amont pour une réflexion sur les critères d'évaluation. Ces constats ont conduit beaucoup de correcteurs à revenir sur certaines copies avec un regard neuf, montrant ainsi avec autant de simplicité que d'élégance qu'ils n'avaient pas oublié que c'est bien le jury qui note et non pas le correcteur.

Il ne s'agit donc pas, comme le pensent encore quelques esprits forts, heureusement très peu nombreux, de « satisfaire les inspecteurs en donnant des bonnes notes », mais plutôt grâce à cette vision globale de repérer et d'analyser ensemble les anomalies dans la distribution des notes – entendons les écarts manifestes qui naturellement demeurent l'exception - et d'y remédier si cela se révèle nécessaire. C'est bien ce travail collectif qui a été correctement conduit cette année, avec pour premier effet que la moyenne globale, notamment dans les séries générales, a été meilleure que les années précédentes et l'éventail des notes un peu plus ouvert que d'habitude (en S, surtout), ce dont la discipline tout entière peut se flatter.

Une analyse plus détaillée par série sera publiée dans quelques semaines.

2.1 Baccalauréats généraux et technologiques- Résultats (Moyennes académiques).

- Les séries générales

SERIE	EPREUVE	MOYENNE	NOMBRE DE NOTES	ECART TYPE
ES	HIST.GEOG.	10,23	10223	3,53
L	HIST.GEOG.	10,05	4653	3,58
S	HIST.GEOG.	10,40	16493	3,59

Série	Académie	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Val-d'Oise
ES	10,23	10,08	10.21	10.51	10.10
L	10,05	10.21	9.97	9.93	10.07
S	10,40	10,59	10,29	10.61	9.87

- Les séries technologiques

SERIE	EPREUVE	MOYENNE	NOMBRE DE NOTES	ECART TYPE
Hôtellerie	HIST-GEO TOUR	10,20	132	2,54
ST2S	HIST.GEOG.	11,21	1787	3,35
STG	HIST.GEOG.	10,75	8192	3,11
STI	HIST.GEOG.	10,00	27	3,80
STL	HIST.GEOG.	9,00	5	2,10

Série	Académie	Yvelines	Essonne	Hauts de Seine	Val-d'Oise
Hôtellerie	10,20	10,32	10.25	9,71	
ST2S	10,21	11.36	9,60	1049	12.20
STG	10,75	10,91	10,95	11.02	10.23
STI	10	8.67	10.89	10.89	9.13
STL	9	8	11	8.67	

2.2 Les épreuves du baccalauréat -Textes

- Les séries technologiques :

Nous vous rappelons que depuis la session 2008 pour la série STG et 2009 pour la série ST2S, l'épreuve d'histoire-géographie se déroule désormais à l'écrit sur une durée de 2 h 30.

Vous pouvez vous référer aux textes officiels suivants :

Série STG : BO n°4 du 25 janvier 2007.

Série ST2S : BO n° 21 du 22 mai 2008

A noter que les épreuves des autres séries technologiques n'ont subi aucune modification et se déroulent toujours à l'oral.

- Les séries L, ES et S :

Aucun changement par rapport aux années précédentes. Les collègues qui prennent en charge pour la première fois des classes de terminale en séries générales peuvent trouver les modalités officielles de l'épreuve du baccalauréat dans le BO n°7 du 12 février 2004.

2.3 Le DNB :

Vous trouverez les nouvelles modalités d'attribution du DNB dans le BO n° 31 du 27 août 2009. Vous constaterez que contrairement à ce qui avait été annoncé au printemps dernier, l'épreuve d'histoire-géographie-éducation civique reste inchangée pour la session 2010

Un groupe d'experts finalise actuellement une nouvelle maquette du DNB sans doute pour la session 2010. Nous vous tiendrons informés des modalités de la nouvelle épreuve d'histoire-géographie et d'éducation civique dans les meilleurs délais.

III - L'offre de formation au PAF 2009-2010

Nous avons repéré ci-dessous les formations qui concernent l'histoire, la géographie et l'éducation civique.

1. les dispositifs à appel de candidature

Nous vous informons que les offres de formation en histoire-géographie et éducation civique seront ouvertes aux inscriptions **du 1er septembre au 21 septembre 2009**. Vous pouvez vous connecter à partir de l'adresse suivante : <http://www.paf.ac-versailles.fr/consultation.asp>

Les dispositifs se déclinent en « modules » obligatoires ou facultatifs. Dans les dispositifs comportant un module obligatoire, l'inscription à un module facultatif implique de suivre aussi le module obligatoire au sein du même dispositif. Attention, les dispositifs proposés en histoire-géographie-éducation civique ne figurent pas tous dans cette rubrique mais aussi dans les thèmes *Patrimoine, Audiovisuel et cinéma, Histoire des arts, Citoyenneté, TICE...*

• Géographie

- | | |
|--|--------|
| o <i>Enseigner l'étude de cas en géographie au collège</i> | 331H21 |
| o <i>Le développement durable en géographie au collège</i> | 331H22 |
| o <i>Mondialisation et géographie : approches croisées</i> | 331H23 |
| o <i>Les nouveaux territoires en France et en Europe</i> | 331H24 |
| o <i>Conférences universitaires en histoire-géographie : Enseigner la géographie de la France. Thème : Territoires et développement.</i> | 331H51 |

• Histoire

- | | |
|---|--------|
| o <i>La Chine des Han à son apogée</i> | 331H12 |
| o <i>L'Inde des Gupta</i> | 331H11 |
| o <i>La Grèce des savants : Aristote</i> | 331H13 |
| o <i>Enseigner la Révolution française.</i> | 331H14 |
| o <i>Enseigner démocratie et totalitarisme au collège et au lycée</i> | 331H31 |
| o <i>Enseigner histoire et mémoire au lycée</i> | 331H32 |
| o <i>L'histoire avec les images au collège</i> | 331H15 |
| o <i>Enseigner le fait religieux dans l'Antiquité</i> | 331H16 |
| o <i>Le fait religieux à travers l'histoire</i> | 331H17 |
| o <i>Les Harkis dans la colonisation algérienne</i> | 331H34 |
| o <i>Islam : des fondements au monde contemporain</i> | 331H33 |

- **Éducation civique**

- o *L'éducation civique dans les programmes de collège*
- o *Citoyenneté et valeurs de la Résistance* 215110
- o *Les mercredis du Trinôme : conférences sur la défense* 216110
- o *Enseigner la Défense au collège et au lycée* 216130

- **Pratiques pédagogiques, didactique et transversalité**

- o *Pratiques du multimédia en histoire-géographie.* 331H41
- o *Les usages de la presse en histoire-géographie* 331H42
- o *Préserver l'eau, un souci d'hier et aujourd'hui* 220110
- o *Ville et EDD* 220200
- o *L'histoire-géographie dans les Sections Européennes : préparer l'épreuve orale spécifique de DNL.* 331H72

La préparation des concours internes (CAPES, Agrégation) continue, bien sûr, d'être assurée.

2. Les dispositifs à appel spécifique

Vous recevrez une information détaillée dans les établissements (via le chef d'établissement) en cours d'année et vous devrez alors vous inscrire.

3. Les stages à public désigné

Ce sont les inspecteurs et/ou les chefs d'établissement qui désignent les participants. Il n'est donc pas prévu d'inscription individuelle. Plusieurs stages de ce type sont programmés :

- o Animations de bassins : collège.
- o Animations de bassins : lycée.
- o *Liaison troisième – seconde en histoire-géographie.*
- o *Séminaire histoire-géographie en sections européennes*
- o *Les apprentissages en histoire-géographie*

4. Les formations négociées sur site

Nous vous rappelons que la demande de tels stages relève de l'initiative des équipes avec l'accord préalable du chef d'établissement. Elle peut encore être faite tout au long du premier trimestre. Un formateur vient alors dans l'établissement pour négocier un contenu précis, des dates et des intervenants. Il peut être souhaitable que 2, voire 3 établissements voisins s'associent autour d'une même demande.

5. Les manifestations qui intéressent nos disciplines

- **Les rendez-vous du GEP**

Le Groupe d'Expérimentation Pédagogique d'histoire-géographie organise, **le mercredi 21 octobre 2009, dans l'amphithéâtre du lycée La Bruyère, à Versailles**, 31, avenue de Paris, 78000 Versailles (cf. voir plan juin), une demi-journée d'animation pédagogique sur le thème : « ***Le génocide des Juifs en France et en Europe : entre histoire et mémoire*** ».

Tous les professeurs d'histoire-géographie des collèges, lycées d'enseignement général et technologique, lycées professionnels publics et privés sous contrat sont très cordialement invités à assister à cette demi-journée de formation, qui concerne à la fois les questions didactiques et épistémologiques de la discipline historique.

Cette animation se déroulera de **14 h à 17h** selon le programme ci-dessous.

- o **14h00 – 14h20** : Présentation des problématiques et des interventions, IA-IPR d'histoire-géographie.
- o **14h20 – 15h35** : *Une histoire du génocide des Juifs; Des étapes de la « Solution finale » aux enjeux de mémoire*, par **Georges BENSOUSSAN**, historien, rédacteur en chef de la Revue » d'histoire de la Shoah.
- o **15h 35 – 16h 50** : *Le régime de Vichy*, par **Henry ROUSSO**, historien à l'IHTP, directeur de recherche au CNRS.
- o **16h50 - 17h00** : *Conclusion : enjeux et perspectives pour la classe*. **Les membres du GEP.**

Vous recevrez début octobre, dans les établissements, une invitation officielle de l'Inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie.

- **Le festival de géographie de Saint Dié Des Vosges**
Du 1 au 4 octobre 2009 : « *La planète bleue, sixième continent* ». Le pays invité est l'Espagne. <http://fig-st-die.education.fr/#>
- **Les rendez-vous de l'histoire de Blois**
Du 8 au 11 octobre : « *Le corps dans tous ses états* ». <http://www.rdv-histoire.com/>
- **Colloque de Brive-la-Gaillarde**
3 et 4 décembre 2009 : « *Quels enjeux pour la défense européenne ?* »

IV. Actualités diverses

- **Concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) – année 2009-2010**

Le concours national de la Résistance et de la déportation (CNRD) a pour objectif de perpétuer chez les jeunes Français l'histoire de la résistance et de la déportation afin de leur permettre de s'en inspirer et d'en tirer des leçons civiques dans leur vie d'aujourd'hui. Pour le concours de 2010, le jury national propose le thème suivant : « *L'appel du 18 juin 1940 du général De Gaulle et son impact jusqu'en 1945* ». Pour connaître les modalités et le règlement du concours national de la résistance et de la déportation - année scolaire 2009-2010, vous pouvez vous reporter au **Bulletin officiel n°23 du 4 juin 2009**

- **« France Libre et concours national de la Résistance »**

Comme chaque année, l'Association des Amis de la France libre des Yvelines, affiliée à la Fondation nationale de la France libre, est disponible pour évoquer dans vos classes ce que furent la France libre et la Résistance.

Prendre contact avec M. Jean-Marie Commeau, 7-bis, rue G. Lenôtre - 78120 Rambouillet ou jcommeau@club-internet.fr

- **Autres concours :**

- o Trophée Civisme-Défense
- o Prix Armée Jeunesse
- o Le concours Parlement des Enfants.
- o Actions proposées par La Défenseure des enfants
- o Concours Erignac

Ces concours font l'objet d'une publication dans un B.O. qui paraît souvent en septembre ou octobre

- **« Sections européennes »**

L'histoire-géographie discipline non linguistique (DNL) est désormais enseignée dans 101 sections européennes de l'académie, constituant ainsi et de très loin le premier des réseaux de l'enseignement bilingue. Tous les professeurs assurant cet enseignement sont titulaires de la certification complémentaire.

Le mouvement spécifique s'est déroulé une fois encore dans des conditions assez difficiles. Malgré tout, les postes sont pourvus dans leur totalité. L'inspection souhaite la bienvenue aux nouveaux responsables de ces chaires ; elle remercie aussi tous ceux qui ont bien voulu accepter durant l'été des postes auxquels ils n'avaient pas songé.

La documentation pédagogique concernant l'enseignement de l'histoire-géographie en section européenne est disponible sur Strabon. Les informations destinées aux professeurs de ces sections leur seront adressées par la Lettre de Strabon.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée et beaucoup de satisfactions avec vos élèves.

Avec nos plus cordiales salutations.

Les IA-IPR d'Histoire et Géographie